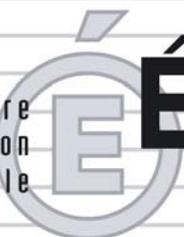


ministère
éducation
nationale



ÉduSCOL

[dgesco]



École maternelle

Imaginer sentir créer

Qu'est-ce que l'écoute ?

Août 2007

L'ÉCOUTE

« **L'oreille a deux portes : le tympan et l'oreille interne. Cette dernière seule est porteuse du désir d'écouter ...** »

L'oreille décide d'utiliser ses possibilités de 2 manières :

- dans la simple audition, les sons chatouillent le tympan, mais l'enfant peut leur être indifférent et laisser fermée l'oreille interne qui ne s'ouvre qu'avec le désir d'écouter ...
- dans l'écoute (ce que nous distinguons de cette simple audition), l'enfant mobilise tout son être au profit du discours de l'autre.

Alfred Tomasis (les troubles scolaires)

CONNAÎTRE L'ÉCOUTE

Être à l'écoute est une compétence essentielle à développer en classe.

Les activités d'écoute et de production ne sont pas la propriété exclusive de l'éducation musicale et elles sont transversales d'un champ disciplinaire à l'autre.

Il s'agit surtout de développer une attitude et une démarche qui touche aussi bien l'enseignant que les enfants.

Découvrir, identifier, nommer, classer, pour pouvoir reconnaître : Nous retrouvons ces mêmes processus d'appropriation de la réalité, qu'il s'agisse des couleurs, des formes, des sons ou du langage.

En musique, cela recouvre des activités d'écoute et de reconnaissance des différentes sonorités au sens large (bruits de la ville, de la nature) et des timbres instrumentaux dans un sens plus restreint la fameuse reconnaissance des instruments, que ce soit objets sonores ou instruments)

« AVOIR DE L' OREILLE », c'est être capable de reconnaître et de différencier les sons à leur véritable hauteur dans l'échelle musicale, de pouvoir leur donner rapidement un nom, une durée, un timbre.

C'est avoir une oreille gourmande, déployée, disponible, attentive à capter tous les sons, qui fait du musicien un gourmet capable de goûter tous les raffinements d'une musique.

L'oreille absolue : l'oreille capable de donner un nom à la fréquence entendue.

L'oreille relative : l'oreille capable de donner une hauteur juste en fonction d'une autre hauteur référence.

INNÉ OU ACQUIS ?

C'est une aptitude à acquérir. L'éducation de l'oreille est une longue patience. Elle peut commencer au berceau par un échange d'intonations vocales proposées au bébé par l'entourage, se poursuivre avec des sollicitations nombreuses d'écoute de sons à dire et à reproduire.

« Avoir de l'oreille » en pratiquant une écoute toujours en éveil, un contrôle des acquisitions.

« Avoir de l'oreille » **s'apparente à avoir une certaine forme de mémoire.**

CONNAÎTRE LES MÉCANISMES DE L'AUDITION

L'oreille se divise en trois parties : oreille externe, oreille moyenne, oreille interne. Chacune d'elle intervient dans le traitement de l'information sonore.

- **l'oreille externe** : elle joue le rôle de cornet acoustique filtrant les sons vers l'oreille moyenne et interne.
- **l'oreille moyenne** : c'est la caisse du tympan.
- **l'oreille interne** : organe fragile souvent appelé « labyrinthe » qui contient les organes essentiels de l'équilibration, ainsi que la cochlée (ou limaçon) centre de l'audition dans lequel se trouve intégré « l'organe de corti ».

Le message sonore sur le parcours de l'oreille au cerveau est conduit par les fibres nerveuses des voies auditives, le nerf auditif notamment, jusqu'au niveau du bulbe rachidien, relayé ensuite par des fibres nerveuses établissant des relations complexes entre les neurones (synapses). Dans chaque hémisphère cérébral, elles aboutissent à une zone de l'écorce cérébrale (aire de projection auditive) située dans le lobe temporal.

Chaque signal acoustique complexe produit une image codée du signal afférent, transmises aux différentes mémoires :

- mémoire immédiate à la sortie de la cochlée ;
- mémoire transitoire ;
- mémoire mémorisante.

Chaque individu possède des profondeurs de mémoires différentes. Chaque oreille est en relation avec les 2 hémisphères cérébraux et réciproquement. Chacun des hémisphères cérébraux est en relation avec les deux oreilles.

LA CHAÎNE D'ÉCOUTE

Une source vibratoire (locuteur, musique, objet sonore etc...) émet un signal sonore qui va être capté par l'oreille. L'oreille externe oriente son pavillon jouant là le rôle de cornet acoustique, puis l'oreille moyenne fait office d'autorégulateur, avant que l'oreille interne ne convertisse et code les impulsions reçues. Jusqu'ici n'a eu lieu qu'une transmission mécanique qui ne porte pas encore le nom « d'écoute ».

C'est alors que le cerveau intervient et tel un ordinateur va traiter l'information selon le programme sur lequel son propriétaire va se régler.

Les mémoires instantanées, transitoires et mémorisantes vont pré traiter, corriger, trier et stocker l'information. À chaque nouvelle arrivée d'information, la mémoire mémorisante va s'ouvrir, comme un album que l'on feuilletterait, pour comparer la photo ancienne avec celle qui est en train de défiler sur l'écran de la mémoire transitoire.

L'enseignant aura donc à cœur d'aider l'enfant à se constituer un album richement approvisionné mais aussi bien classé et qui puisse faire office de catalogue. **Il y aura éducation musicale** par l'enrichissement de ce stock d'images sonores et par la constitution d'une collection bien fournie de sons et musique.

Il convient de demeurer vigilant et donner à l'enfant des outils pour qu'il sache et qu'il désire devenir à son tour collectionneur autonome.

COMMENT TESTER SON OREILLE ?

1) *Test d'acuité auditive : (près ... loin)*

- ouvrir la radio, mettre le curseur du volume très près du minimum , chercher à entendre le son , puis s'éloigner et constater la distance à laquelle vous l'entendez encore en étant très attentif . Remonter légèrement le son, s'éloigner et chercher de nouveau etc.
- dans une classe, repérer, identifier les bruits extérieurs (camions, bruits de freins, pas dans le couloir, voix etc.)

2) *Test d'attention auditive*

- être capable de comprendre une personne au débit particulièrement rapide.
- écouter 2 personnes qui parlent simultanément. Etre capable de répéter l'essentiel de la conversation.
- restituer un relief sonore en respectant les plans d'éloignement.
- mémoriser et retenir une phrase parlée ou chantée de plus en plus longue.
- écouter des histoires de plus en plus longues sans « décrocher ».
- reproduire des phonèmes étrangers qui n'ont aucun sens.

3) *Test de discrimination auditive*

- entendre de façon précise une voix au milieu du brouhaha.
- écouter plusieurs voix ou plusieurs instruments formant un ensemble, en trouver le nombre, et si possible les nommer.
- faire abstraction d'une voix parlée ou chantée donnant du sens, pour être capable de suivre et d'écrire son accompagnement.
- comparer des timbres très proches. Clarinette/hautbois, haute contre / soprano, luth / guitare.

Tous ces tests ont l'avantage d'aboutir à une recherche de production sonore grâce aux différentes productions par des manipulations et autre. Arriver au contrôle du volume durant le jeu va permettre d'affiner et le geste et l'écoute.

QU'EST-CE QU'ENTENDRE ?

Entendre, c'est écouter dans la durée, ça s'écoute comme ça vient, comme ça chante, son après son, silence après silence.

L'audition musicale est souvenir et désir : Elle opère une liaison entre un passé que je me remémore et subis et un avenir que je crée et invente.

- « on entend ce que l'on s'attend à entendre » : **La prévisibilité de l'écoute**
- « on entend ce que l'on croit entendre » : **L'illusion sonore**
- « on entend ce que l'on sait entendre » : **Le phénomène d'émergence**
- « on entend ce qui est en référence à ce qui était » : **Les associations de pensées**
- « on écoute ce que l'on veut entendre » : **écoute projective**

L'écoute de l'enseignant se doit d'être vigilante à susciter, éveiller et maintenir l'écoute de ses élèves, leur disponibilité à l'accueil de l'autre, qu'il soit de chair ou de sons ? Cela ne peut s'opérer que dans **le silence**. Non pas celui que l'on entend sans cesse marchander dans les classes, mais celui que l'on sait donner et partager.

ILS NE M'ÉCOUTENT PAS : POURQUOI ?

Lorsqu'une situation d'écoute ne fonctionne pas, l'enseignant se doit d'examiner tous les maillons de la chaîne d'écoute de son origine à son destinataire pour déceler « la poussière » qui a grippé le système.

Rechercher l'erreur pour pouvoir y remédier. Vient-elle du maître ? De la situation d'écoute proposée ? Du contexte dans laquelle elle est proposée, ou des enfants eux-mêmes ?

1) Si je suis en cause, pourquoi ?

- Ma présence : suis-je avec eux, suis-je à leur écoute ? attentif à leur demande, est-ce que je respecte leur rythme de travail ?
- Ma voix : est-elle trop sourde, trop monotone, trop forte etc., est-elle assez projetée pour que tous puissent entendre ?
- Mon débit : trop lent, trop rapide, trop saccadé ;
- Mon articulation : exagérée, claire, suffisante ;
- Ma posture : face à eux pour dire des choses importantes, est-ce que je les regarde bien ?
- Mon langage : vocabulaire adapté à leur niveau de compréhension, les consignes sont-elles assez explicites ? , n'y a-t-il pas surcharge d'informations ? est-ce que je sais me taire ?
- Ma pédagogie : laisse t-elle la place aux échanges entre eux ? leur laisse t-elle le temps de l'exploration et de la recherche ? est-ce que je sais ne pas intervenir ? est-ce que je crois à ce que je dis.

2) Si le contexte est en cause pourquoi ?

- Le lieu : mauvaise acoustique de la classe, proximité d'un lieu bruyant, mauvaise organisation ou gestion de la classe ;
- Le temps : trop tôt, trop tard ;
- Les conditions : manque de confort, manque d'aération, matériel défectueux ...

3) Si les enfants sont en cause, pourquoi ? Que faire ?

- S'ils sont trop perturbés par un incident : faire de cet incident un outil pédagogique ou changer de sujet et parler calmement, pour les conduire à écouter
- S'il y a un agitateur : le mettre à l'écart afin de le destituer de son rôle ou lui confier une responsabilité qui le valorisera
- S'ils s'endorment : leur proposer du repos ou les redynamiser avec un chant ou jeux de percussions
- S'ils fatiguent vite : c'est qu'ils ont été trop longtemps exposés à la parole, ils ont des problèmes d'ordre affectifs, qu'ils ont des raisons d'être fatigués (santé, heure.)
- S'ils se déconcentrent : un manque d'entraînement à l'écoute , un signe d'immaturité , un désintérêt pour le sujet , un manque de bagage culturel , une attitude de rejet de locuteur ou de la source

- S'il y a bavardage : leur faire prendre conscience de la fatigue auditive et faire quelques gestes et respirations leur permettant d'être à l'écoute de leurs sensations corporelles.

Tous ces facteurs interfèrent entre eux. Tous ces symptômes de la mauvaise écoute cohabitent et coexistent. Le maître responsable de sa classe doit orchestrer toutes les situations en faisant preuve de compréhension, de fermeté, en adaptant ses choix et stratégies pédagogiques en fonction de l'adhésion et de la participation des enfants qui lui sont confiés.

EXERCER L'ÉCOUTE

Tests, jeux, activités, démarches Ne sauraient avoir une portée pédagogique et faire œuvre de formation musicale que par la transmission d'une terminologie appropriée.

- Instruments et voix : les timbres
- Forme : structure de l'extrait
- Mélodie : l'organisation des hauteurs dans la continuité
- Tempo, rythme, mesure : Trois aspects de la notion de durée
- Harmonie : l'organisation des hauteurs dans la simultanéité
- Nuances : la dynamique sonore en rapport avec l'intensité

1) Construire l'écoute des enfants

Distinguer l'écoute passive de l'écoute active. L'écoute passive fait du sujet auditeur, le jouet de l'objet sonore, il est dominé par lui. Dans l'écoute active, le sujet agit.

L'éducation musicale se donne pour objectif de faire de l'enfant un auditeur actif et autonome, choisissant ses objets d'écoute. Il faut apprendre à cibler ce que l'on cherche à entendre et se rendre disponible à l'écoute.

Pour progresser dans l'écoute, il faut construire des repères, écouter attentivement, comparer, connaître ; c'est seulement ensuite que l'on peut re-connaître.

Préparer le climat de la classe

Trouver des stratégies qui fassent en sorte que les enfants soient en attitude d'écoute avant même que le moment réservé à l'écoute ne démarre. Comment obtenir cette « attitude » sans la demander, en la créant ? On n'attend pas le silence, mais on crée un climat d'attente propice à l'accueil de ce qui va se donner à entendre. Créer le désir d'écouter avant d'écouter.

Concrètement :

- Prévoir un autre aménagement des lieux, une autre attitude corporelle
- Réfléchir à la place que l'on occupe en tant qu'enseignant par rapport à la source sonore et à la disposition des enfants : se placer au milieu d'eux et on peut donner la responsabilité à un élève de mettre l'appareil en route

Préparation corporelle à l'acte d'écouter

- Les bras relâchés le long du corps, on travaille l'équilibre et la concentration. (Image de l'arbre) ; les pieds légèrement écartés, travailler l'équilibre par le balancement d'avant en arrière, de gauche à droite, puis la rotation. Cela permet de sentir les différents points de contact des pieds avec le sol. Cet exercice se fera les yeux fermés pour favoriser la concentration et l'attention sur les pieds

- Étirer la colonne vertébrale vers le haut. Imaginer qu'un fil vous tire vers le haut et vous grandit. Automatiquement les épaules s'ouvrent et le corps également. La respiration doit rester normale. Tasser la colonne et l'étirer à nouveau. Fait les yeux fermés, cet exercice permet à l'enfant de mieux prendre conscience de son corps.
- Les enfants assis en cercle, paume de la main gauche tournée vers le haut, paume de la main droite tournée vers le bas et placée au dessus de la main du voisin. Yeux fermés, imaginer que l'on reçoit un cadeau imaginaire que l'on fait passer.
- Sans rien dire, jouer sans arrêt une courte formule rythmique (frapper 2 fois sur les genoux, 1 fois dans les mains) inviter du regard les enfants à faire la même chose. Jouer fort puis de plus en plus doucement pour arriver au silence.
- Inviter les enfants à faire une activité sans que vous parliez. Utiliser des gestes, des dessins, mimez ...
- Faire passer un grelot sans le faire entendre.
- Proposer aux enfants d'imiter les gestes très lents que vous ferez avec les mains, bras, etc. Ils se centrent sur le mouvement et le silence s'installe. On peut les amener ainsi à la position dans laquelle on veut commencer l'activité.
- Toucher les différentes parties du visage, du corps, toucher le sol, les mains ... Demander ensuite où on a ressenti le plus de chaleur, quel était l'endroit le plus froid.

Première écoute

Après toute la préparation corporelle et mentale, une présentation verbale est déplacée. Laisser la musique surprendre les élèves et soyez au milieu d'eux.

Cette première écoute ayant eu lieu, gérer les étapes de la réécoute du document sonore.

- Remarques et commentaires orienteront la suite de l'exploration du document.
- Sinon poser la question : « qu'avez-vous entendu ? »

L'enseignant doit laisser dire pour permettre d'accumuler un ensemble d'indices permettant d'interpeller la musique sur son identité.

Deuxième écoute

Elle va servir à s'interroger sur ce que l'ensemble de la classe a entendu. Chacun devant se poser la question : « vrai » ou « faux »

Troisième écoute

Pour se mettre d'accord.

Dernière audition

Une correspondance terme à terme s'établit entre ce qui est perçu et son identité véritable.

2) *Gérer l'interaction écoute production*

- permettre au corps de bouger durant les moments de réécoute
- rechanter le thème à chacun de ses retours, ou à la fin de l'audition
- accompagner du corps, ou par des battements de pieds, le tempo
- accentuer par des frappers de mains le rythme ou des cellules rythmiques
- ébaucher une chorégraphie mettant en relief la forme musicale
- faire des jeux rythmiques et des jeux chantés, où on alternera des passages « faisant comme » la musique entendue, et d'autres « faisant autre chose » que la musique entendue
- appliquer à un chant connu de la classe des modifications s'appuyant sur les caractéristiques du document écouté (changer les nuances en exagérant les contrastes, installer un ostinato rythmique d'accompagnement, changer les tempi, introduire un refrain, etc.)
- enregistrer des propositions de création conduites par des petits groupes d'enfants. Les faire écouter et y appliquer les critères d'analyses mises en œuvre lors des auditions précédentes, dans le but de faire évoluer la suite de la création, etc.

3) *Progression*

Privilégier au :

- **Cycles 1 et 2** : le Passage du corporel au verbal
- **Cycle 3** : le Passage du verbal au corporel en passant par la symbolisation écrite ou graphique

L'alternance des temps d'écoute et de production permettra de maintenir l'intérêt pour L'activité.

Liste de verbes qui traduisent tout ce que peut représenter l'acte d'écouter :

sentir, ressentir, réagir (corporellement, émotivement, psychologiquement, intellectuellement)
percevoir, entendre, comprendre, donner sens, associer, à, repérer, identifier, nommer, classer, reconnaître, s'approprier, situer, imiter, reproduire, reconstituer, exploiter, répondre, prolonger, développer, transformer, varier, improviser, exprimer ses impressions, analyser, caractériser, goûter, apprécier, critiquer, traduire et /ou transcrire dans un autre mode d'expression, réinterpréter, réinvestir dans une création personnelle, prendre plaisir, avoir envie d'écouter seul cette musique en dehors de la classe, avoir envie d'écouter seul d'autres musiques en dehors de la classe, avoir envie de faire comme..., avoir envie de faire autrement que ..., **écouter pour « s'éclater ».** **Écouter pour écouter...et...se taire !**

C'est autre chose que « répéter » pour montrer que l'on a bien « entendu » !

ÉCOUTE : COMPÉTENCES TRANSVERSALES, COMPÉTENCES MUSICALES

1) *Compétences d'écoutes transversales*

- être en attitude d'écoute avant même l'audition
- manifester corporellement et réagir physiquement
- rester attentif sans bouger
- pouvoir comparer (ou mettre en relation) avec d'autres documents déjà entendus
- pouvoir mémoriser des éléments
- pouvoir réinvestir des éléments
- pouvoir écouter sur un temps de plus en plus long
- pouvoir se concentrer sur un temps de plus en plus long
- pouvoir écouter plusieurs fois sans lassitude
- pouvoir écouter plusieurs en affinant l'écoute
- aller au-delà des réactions affectives
- pouvoir formuler ses impressions personnelles
- communiquer avec le groupe au sujet d'un document entendu collectivement
- accepter des modes de réceptivité différente (une certaine tolérance d'écoute)
- apprécier même si l'on n'accroche pas
- pouvoir faire abstraction des supports visuels
- acquérir une écoute intérieure
- être capable de laisser un temps de silence après l'écoute

2) *Compétences d'écoutes disciplinaires*

- identifier et nommer des timbres de voix et d'instruments
- identifier des langues étrangères dans une musique vocale
- comprendre les paroles dans une musique vocale
- acquérir un vocabulaire spécifique
- repérer des effets spéciaux et les reproduire
- identifier et nommer des formes musicales
- percevoir et repérer des nuances contrastées ou progressives
- qualifier des genres musicaux, des styles
- qualifier l'atmosphère dominante
- situer historiquement le document entendu
- reproduire des éléments isolés
- créer ou improviser à partir des éléments perçus
- analyser des aspects mélodiques
- mémoriser et pouvoir chanter des thèmes
- analyser des aspects harmoniques
- percevoir un tempo et pouvoir les reproduire
- percevoir un rythme ou une cellule rythmique et pouvoir le reproduire
- percevoir un ostinato et pouvoir le reproduire
- reconnaître et nommer la mesure
- aller au-delà des « impression » laissées par une première écoute
- goûter et apprécier des musiques nouvelles ou inconnues
- avoir envie de réécouter seul cette musique en dehors de la classe
- avoir envie de réécouter seul d'autres musiques en dehors de la classe

Écoute horizontale : dans la continuité.

Écoute verticale : dans la simultanéité.

Deux types d'écoute à aborder alternativement dans un premier temps.

BIBLIOGRAPHIE

- Se former à l'enseignement musical de Claire Gillie-Guilbert chez Armand Colin.
- L'éducation artistique à l'école du CNDP. J'écoute à la fiche de la FOL de la Manche